

Réseau École Inclusive 27.

Un colloque pour favoriser et développer l'inclusion à l'école

Mercredi, le Réseau École Inclusive de l'Eure a organisé un colloque dans la salle de conférences du Conseil départemental à Évreux.

Dès le matin, la salle était pleine et tous les services de l'État concernés étaient représentés avec Anne Terlez, vice-présidente du Conseil départemental de l'Eure et présidente de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, une représentante du préfet de l'Eure en charge du handicap, Philippe Luccioni-Michaux, directeur départemental de l'Agence régionale de santé de l'Eure, Françoise Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale de l'Eure, et, en invité d'honneur, Éric Delemar, défenseur des enfants, adjoint à la défenseure des Droits. Ces personnalités ont successivement pris la parole, exprimant toutes le désir de « **travailler ensemble** » pour favoriser et développer l'inclusion à l'école des élèves en situation de handicap. Partant d'un constat actuel : les possibilités d'accueil sont insuffisantes et les délais d'attente insupportables pour les familles. Bien que les choses évoluent peu à peu dans le bon sens.

Pas une solution, mais des solutions

Françoise Moncada a notamment souligné que, pour l'inclusion des enfants en situation de handicap à l'école, il n'y avait pas une seule solution, mais plutôt des solutions. « **Il faut sans cesse innover et trouver des solutions. De l'humain sur de l'humain** ». Dans son discours, Michel Miklarz, président de l'Association pour Adultes et Jeunes Handicapés de l'Eure et coordonnateur du Réseau École Inclusive (REI) 27, a souligné que « **l'école pour tous est un principe de droit. Cela ne concerne pas que l'Éducation nationale, mais aussi les services de l'État et les collectivités territoriales** ». Il a tenu à faire une mise au point sur le sujet : « **Est-ce qu'on parle de scolarisation ou bien juste d'accueil ?** » Michel Miklarz a évoqué une solution mise en place à l'école en Italie : « **Lorsqu'il y a un enfant en situation de handicap dans la classe, on baisse l'effectif et il y a deux enseignants, dont un spécialisé** ».

Nouveaux dispositifs

L'après-midi, deux tables rondes étaient organisées, avec des interventions d'élus, de professionnels, de familles et d'enseignants. D'abord *Classe flexible: un territoire mobilisé pour innover* concernant la classe flexible au Thuit-de-l'Oison; puis *Nouveaux dispositifs / formation des enseignants*, avec une présentation du Dispositif d'Auto Régulation à l'école Jean-Moulin d'Évreux. Florence Perret, présidente de l'Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales de l'Eure (ADAPEI 27) et membre du comité de pilotage du REI 27, a clôturé cette journée en rappelant les lois, les droits des enfants et des adolescents qui ne sont pas toujours respectés et qui entravent leur scolarisation, leurs apprentissages et leur parcours de vie.



Le colloque de REI 27 a été très suivi. CM



